



Bresse Louhannaise
Intercom

BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

Le Bulletin

N°8

Journal communautaire - 1^{er} semestre 2021



Les Liaurats



La Voie Verte



La Voie Verte



Les Liaurats



Piscine de Cuseaux



Louvarel



Aquabresse

Edito du Président



Le contexte lié à la pandémie actuelle pèse lourdement sur la vie de chacun. Les services gérés par votre intercommunalité et les autres collectivités s'adaptent depuis plus d'une année au rythme des évolutions réglementaires et des protocoles, afin de proposer le meilleur niveau de service possible à chaque situation.

J'en profite pour remercier l'ensemble de nos agents qui, grâce à leur engagement et leur professionnalisme, permettent cette continuité de service.

Depuis le renouvellement municipal et intercommunal de l'été dernier, vos élus communautaires se sont réunis de façon très régulière, dans le respect des conditions sanitaires du moment, afin de préparer et prendre les décisions nécessaires pour faire avancer notre intercommunalité.

A côté d'un niveau de réalisation d'investissements importants dans l'ensemble des compétences gérées, il y a surtout la situation de certains secteurs de l'économie qui ont mobilisé l'attention des élus communautaires. A chaque conseil communautaire, plusieurs décisions ont été approuvées pour soutenir le maillage économique de notre territoire.

Ce bulletin propose une synthèse de ces actions, ainsi que la présentation du développement de certains de nos services et équipements communautaires. Avec l'arrivée des beaux jours, et avec l'espoir de pouvoir reprendre une vie normale, le choix de la page de couverture a été de mettre en avant certains endroits de notre territoire qui permettent de s'aérer à proximité de chez soi.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Rappel : le bulletin paraît 2 fois par an et il est distribué par les élus

Anthony Vadot
Président de la
Communauté de Communes

Le transport à la demande

Ce service ouvert à toute personne résidant sur le territoire de Bresse Louhannaise Intercom' permet de se déplacer facilement sur les 30 communes du territoire. Ce transport «à la demande» concerne vos déplacements qui ont lieu le mercredi de 8 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h (il ne fonctionne pas les jours fériés).



Il faut s'inscrire (au plus tard la veille du transport demandé) par téléphone au 03 85 76 01 69 (standard ouvert du lundi de 14 à 16 heures, du mardi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 16 h)



Le transport à la demande pour tous.. Et aussi pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap

Le coût d'un aller simple ou d'un retour simple est de 2,50 euros et un aller-retour coûte 5 euros.

VACCINATION COVID

Si vous souhaitez vous faire vacciner : exceptionnellement le transport à la demande étend son fonctionnement à tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi. Conditions : service de transport uniquement sur réservation (tél. 03 85 76 01 69), être résident sur le territoire, aller se faire vacciner également sur le territoire.



Le territoire de votre intercommunalité

- 30 communes
- 28 391 habitants
- 48 élus communautaires titulaires

Branges, Bruailles, Champagnat, Condal, Cuiseaux, Dommartin-les-Cuiseaux, Flacey-en-Bresse, Frontenaud, Joudes, Juif, La Chapelle Naude, Le Fay, Le Miroir, Louhans, Montagny-près-Louhans, Montcony, Montret, Ratte, Sagy, Saint-André-en-Bresse, Saint-Etienne-en-Bresse, Saint-Martin-du-Mont, Saint-Usuge, Saint-Vincent-en-Bresse, Sainte-Croix-en-Bresse, Simard, Sornay, Varennes-saint-Sauveur, Vérisey, Vincelles.



Mickaël Chevrey
9^e vice-président,
patrimoine naturel et touristique,
gestion des milieux aquatiques,
prévention des inondations



Plaisirs ensoleillés

A pied, à vélo... partez à la découverte de votre territoire: la zone de loisirs des Liaurats à Saint-Vincent-en-Bresse, le plan d'eau et la baignade de Louvarel à Champagnat, les cheminements pédestres... autant de lieux qui vous offrent les plaisirs d'une évasion proche de chez vous... Nos amis les chiens sont les bienvenus mais tenus en laisse.



Sur les zones de loisirs des Liaurats et Louvarel

PÊCHE à la truite
à partir du samedi 27 février 2021
Plan d'eau LIAURATS uniquement les samedis et les dimanches

TARIFS :
Carte de pêche journalière : 4€
Carte de pêche annuelle : 20€
Les cartes sont valables sur les 2 plans d'eau
Gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés

POINTS DE VENTE DES CARTES :
Accueil zone des Liaurats - Bar « Comme à la maison » - Tabac-Presses de Montret - Supérette « Proxi » - Varennes St Sauveur - Epicerie Dommartin les Cuiseaux - Camping Louvarel - Tabac-Presses Richard - Cuiseaux - Tabac-Presses Jouvanceau - Cuiseaux

ÉTANGS DE PÊCHE
Liaurats - Saint Vincent en Bresse
Louvarel - Champagnat

Ouverture générale de la pêche
le samedi 10 avril 2021
Période d'ouverture 2021 : samedi 10 avril - dimanche 5 décembre
Demandez votre carte annuelle
Contact Plan d'eau des Liaurats et de Louvarel : Jérôme BOISSARD - 06 82 12 86 10
Bresse Louhannaise Intercom' - 03 85 60 10 95 - www.bresselouhannaiseintercom.fr

Les points de vente des cartes de pêche

- Epicerie d'Adamo à Dommartin-les-Cuiseaux
- Proximarché à Varennes-saint-Sauveur
- Tabac-presses Richard sous les arcades à Cuiseaux
- Bureau de tabac Jouvanceau rue Vuillard à Cuiseaux
- Bar « Comme à la maison » à Saint-Vincent-en-Bresse
- Tabac-presses à Montret
- Camping le Domaine de Louvarel à Champagnat
- et sur place aux Liaurats

Les tarifs

- Carte journalière 4 euros
- Carte annuelle : 20 euros
- Les cartes sont valables pour les deux plans d'eau, Louvarel et les Liaurats
- Gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés.

Ouverture générale : samedi 10 avril
Truite aux Liaurats : depuis le 27 février



Sous réserve de la réglementation sanitaire

Des travaux à la digue des Liaurats

Des travaux de renforcement et de protection de la digue du plan d'eau des Liaurats à Saint-Vincent-en-Bresse ont été réalisés au mois de janvier dernier. Ils ont consisté principalement en la mise en œuvre de 440 m³ de matériaux d'enrochement sur le talus « amont » de la digue et de 80 tonnes de cailloux sur la zone de circulation.

L'entreprise Cordier, de Saint-Vincent-en-Bresse, a été chargée du chantier pour un montant d'environ 18 000 euros.



La digue au plan d'eau des Liaurats a bénéficié de travaux

Actions de développement économique

Christine Buatois
1^{re} vice-présidente
en charge du
développement économique
et de la communication



Didier Laurency
4^e vice-président,
aménagement du territoire,
mobilité et habitat



Patrimoine

Compte-tenu du contexte sanitaire et des baisses de chiffres d'affaires que subissent nombre d'entreprises, Bresse Louhannaise Intercom' et la Région Bourgogne-Franche-Comté interviennent conjointement pour les soutenir à travers la création du Fonds Régional des Territoires.

Plusieurs dispositifs d'aides sont proposés aux entreprises du territoire de la communauté de communes avec un fonds de 333 072 €.
Au 10 mars 2021, Bresse Louhannaise Intercom' a attribué des subventions à hauteur de 79 703 €, au bénéfice de 29 entreprises et 1 association de commerçants.



Un Fonds d'Avances Remboursables pour la Consolidation de la Trésorerie : il vise à soutenir la trésorerie des TPE de 0 à 20 salariés.

Une avance de 8 000 à 15 000 € sans garantie personnelle et à taux nul peut être consentie avec une durée de remboursement de 7 années. Un différé de remboursement de 2 ans est possible.

Il est géré par le Réseau Initiative 71 (Tél. 03 85 42 36 20 - <http://www.initiative-saone-et-loire.fr/contact.php>).

Une aide directe (subvention) destinée à soutenir la trésorerie des entreprises en situation de fermeture administrative : dédiée aux TPE de 0 à 10 salariés, y compris aux associations employeuses ou payant des impôts commerciaux, elle est destinée à compléter la perte d'un mois de chiffre d'affaire dans la limite de 1 000 € maximum en complément du Fonds de Solidarité National et sous réserve des critères du règlement d'application local.
Pour plus d'informations : contact@blintercom.fr

Une aide directe (subvention) aux TPE de 0 à 10 salariés pour financer l'investissement de matériel, d'études, de campagne de commercialisation, d'analyse... (hors immobilier), de projets numériques, ou l'achat de matériel énergétiquement économe et/ou éco-conçu avec un écolabel. L'accompagnement des entreprises et l'instruction des dossiers ont été confiés à la Chambre de Commerce et d'Industrie (Tél. 03 85 77 99 00 - pole-developpment@cci71.fr) et à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (Tél. 03 85 41 14 41 - developpement-s71@artisanat-bfc.fr)

Une aide directe (subvention) aux collectivités locales, aux associations à vocation économique, aux groupements d'intérêts économiques, aux syndicats mixtes,... vise à promouvoir des actions, des études ou des opérations commerciales en faveur de l'économie de proximité, de sa mise en valeur et de la mise en réseau des acteurs.

Le Pacte régional pour les territoires en faveur de l'économie de proximité permet ainsi de soutenir :

- le développement des entreprises de l'économie de proximité, en particulier les entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire
- la réorganisation et l'adaptation des entreprises, suite à la crise, de leurs modes de production, de commercialisation, notamment par les usages du numérique
- la valorisation des productions et savoirs-faire locaux
- le renforcement d'une économie locale durable et vertueuse
- l'adaptation au changement climatique

RAPPEL

Dans le cadre de l'action économique, **d'autres aides financières** ont déjà été mises en œuvre en faveur de l'immobilier d'entreprise et de l'hébergement touristique.

Quant aux petites et moyennes entreprises des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture et de l'évènementiel, elles ont pu bénéficier du dégrèvement exceptionnel de la cotisation foncière des entreprises au titre de l'année 2020.



Les associations, aussi, peuvent être aidées

La Région Bourgogne Franche-Comté s'est dotée d'un fonds exceptionnel de soutien aux associations pour compenser leurs pertes de recettes et soutenir leur trésorerie.

La subvention, correspondant à 30% de la perte nette, est plafonnée à 6 000 euros.

Plus d'informations sur le site du Conseil Régional, rubrique « Guides des aides et services », puis Vie associative et « Fonds exceptionnel de soutien aux associations ».

Une convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat -OPAH- qu'elle mène depuis juillet 2020 sur son territoire, Bresse Louhannaise Intercom' a signé le 19 janvier 2021 une convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Pour mémoire, Bresse Louhannaise Intercom' s'est engagée depuis juillet 2020, et pour une durée de trois ans, dans une OPAH : il s'agit là d'un « outil » de l'Agence nationale de l'Habitat, qui permet aux propriétaires occupants et/ou bailleurs de disposer d'un accompagnement gratuit et d'aides financières afin de réaliser des travaux de rénovation et/ou d'adaptation de leur logement. A travers cette OPAH, Bresse Louhannaise Intercom' qui encourage et aide financièrement à la réhabilitation du parc de logements privés de son territoire, a décidé d'aller encore plus loin par la signature d'une convention avec la Fondation du patrimoine.

En effet, certains bâtiments peuvent présenter un intérêt architectural et patrimonial, comme une ferme ancienne, un pigeonnier, un puits dans un jardin, une maison des années 30, une maison de maître, une grange... et leur préservation, leur sauvegarde, leur rénovation, sont encouragées par la Fondation du Patrimoine avec la mise en œuvre d'aides fiscales conditionnées par l'obtention du « Label Fondation du Patrimoine ».

Le bien concerné doit être visible depuis la voie publique et les travaux doivent être suivis et validés par l'architecte des bâtiments de France.

L'obtention du label permet de bénéficier :

- d'une subvention de 2% sur les travaux éligibles, en complément des aides de l'OPAH
- de déductions fiscales de 50 % du montant des travaux éligibles et pouvant, sous conditions, être portées à 100%
- de mobiliser du mécénat d'entreprise et/ou de particuliers.

Contacts :

OPAH : Soliha Jura-Saône-et-Loire, tél. 03 85 21 01 60 ou par mail contact@solihacentreest.fr

Fondation du Patrimoine : www.fondation-patrimoine.org

Mme et M. Martine et Paul Lauer, tél. 06 62 49 73 79

ou par mail de préférence mplauer@fondation-patrimoine.org



La signature de la convention de partenariat entre la communauté de communes et la Fondation du Patrimoine : de gauche à droite, assis, Jean-Christophe Bonnard, délégué régional de la Fondation du Patrimoine, Anthony Vadot, président de BLI, Paul et Martine Lauer, délégués du Pays de la Bresse bourguignonne à la Fondation du Patrimoine et Didier Laurency, vice-président de BLI, en charge de l'aménagement du territoire, mobilité et habitat.



Une « vitrine » pour les commerçants et les producteurs

La communauté de communes met en œuvre une carte interactive qui répertorie les commerces et les producteurs locaux de son territoire.

Cette carte, consultable sur le site acheterlocal-bli.fr constitue un outil qui vient en aide au commerce de proximité pour appuyer son maintien et son développement.

L'objectif est ainsi multiple : renforcer la communication autour des commerces de proximité et producteurs locaux, présenter l'offre connue et disponible sur les 30 communes du territoire de BLI, pérenniser et élargir les possibilités d'achat en ligne et de paiement dématérialisé.

La carte interactive regroupe les 424 commerces et producteurs du territoire. Chaque commerce est présenté dans une fiche spécifique incluant la date de mise à jour de la fiche, une photo ou un visuel du commerce, l'adresse, la géolocalisation, les horaires et des informations complémentaires le cas échéant. Un outil pratique donc, et simple d'utilisation.

Dans le cas où un commerçant ou producteur du territoire ne serait pas présent sur la carte, il est invité à contacter la communauté de communes pour transmettre les informations nécessaires.

Contact : communication@blintercom.fr

Scannez ce QR code avec votre smartphone pour aller directement sur la carte interactive !



acheterlocal-bli.fr

Je recherche :
1 commerce / 1 commune
Je clique sur l'icône correspondante
Je trouve les informations que je souhaite.



Retrouvez tous les commerces de proximité et les producteurs locaux de votre territoire sur le site

- Maison Déco
- Alimentation
- Beauté Santé
- Restaurant
- Divers
- Multimédia
- Mode
- Service



Un petit tour du côté du relais enfants parents assistantes maternelles

Le relais enfants parents assistantes maternelles -REPAM- accompagne les parents et futurs parents dans la recherche d'un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s), notamment dans les démarches à accomplir lors de l'embauche d'une assistante maternelle.



Le relais apporte aussi des réponses aux questions administratives relatives au contrat de travail que se posent les assistantes maternelles mais également les parents. Il joue le rôle de « veille législative » et informe les professionnelles et les familles des différents changements : agrément, tarifs, règles relatives à la Covid...

Le REPAM propose des formations et des soirées d'échanges pour les assistantes maternelles et/ou les parents sur des thèmes variés : l'autorité, le développement psychomoteur de l'enfant, l'alimentation...

Le relais est aussi impliqué dans la vie locale du territoire et participe à l'organisation de journées festives à destination des familles (concours de soupe, chasse aux œufs...).

Le REPAM est un lieu « ressource » pour les assistantes maternelles et les enfants qui leur sont confiés. Les matinées d'éveil qui ont lieu 2 à 3 fois par semaine sur chaque structure permettent aux enfants de découvrir de nouvelles activités proposées par la responsable ou par différents intervenants professionnels (musicien, conteuse, danseuse, psychomotricien...).

Cet espace favorise la socialisation des enfants et leur permet de se préparer à l'école maternelle.

Devenir assistante maternelle

Si vous souhaitez devenir assistante maternelle, le REPAM peut vous accompagner dans votre démarche.

Le processus de demande d'agrément est à enclencher auprès du Conseil départemental de Saône-et-Loire. Tous renseignements au 03 85 75 06 54 ou 07 76 99 27 46



Dans le cadre d'actions concernant la formation continue, les REPAM du territoire organisent régulièrement des actions de formation en faveur des assistantes maternelles

Durant cette année 2021, si les conditions sanitaires le permettent, une formation aux gestes de premiers secours en lien avec les pompiers de Louhans sera organisée.



Elles parlent de leur métier

Nathalie, Christine, Noëlle, Adelaïde sont assistantes maternelles sur le secteur de Louhans

Pourquoi devenir assistante maternelle?

« Pour concilier vie familiale, personnelle et vie professionnelle... »

« Afin d'exercer un métier dans la petite enfance, c'est surtout une passion... »

« Parce qu'on aime les enfants et qu'on souhaite leur apporter tous les soins nécessaires à leur bien-être... »

« J'ai eu l'opportunité lors d'une reconversion professionnelle. »

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier?

« C'est la chance de pouvoir accompagner les enfants dans leur construction, de les aider à grandir, évoluer, à se construire, contribuer à leur épanouissement... »

« Participer à l'éveil de leur personnalité... »

« Pouvoir travailler en autonomie à son domicile... »

« J'aime particulièrement entendre rire les enfants, ils sont si spontanés et les voir jouer rend la maison plus vivante. »

Pourquoi venir au relais enfants parents assistantes maternelles ?

« C'est un lieu qui nous permet de rompre notre isolement en sortant de notre univers de travail... »

« Nous pouvons trouver auprès du relais une écoute et un soutien... »

« Il joue un rôle important en organisant des rencontres entre assistantes maternelles, en proposant des nouveaux jeux, animations pour les enfants, pour connaître de nouvelles activités (motricité, musique...)... »

« La qualité, la richesse, et la bienveillance des intervenants sont appréciées... »

« Le relais est bénéfique pour tous (enfants et assistantes maternelles), quand je viens je découvre moi-même de nouvelles choses... »



Où s'adresser ?

REPAM secteur Louhans

Mélo die Guibaud,
Animations lundi, mardi, jeudi matin,
rendez-vous l'après-midi,
18 rue Capitaine Vic à Louhans-Châteaurenaud
Renseignements au 03 86 75 06 54
ou 07 57 47 94 78

REPAM secteur Montret/Saint-Martin-du-Mont

Béatrice Fischer
Animations à Montret
(à côté de la Mairie) le lundi, jeudi matin
Animations à St-Martin-du-Mont
(dans l'ancienne école)
le mardi et vendredi matin.

Les rendez-vous ont lieu
au REPAM Louhans, 18 rue Capitaine Vic
à Louhans-Châteaurenaud
Renseignements au 07 76 99 27 46

REPAM secteur Cuiseaux

Mathilde Desthieux
Animations le lundi et jeudi matin
au centre multi-accueil,
lieu-dit Le Pérou à Cuiseaux
Renseignements au 06 84 42 87 93



LAEP Lieux d'Accueil Enfants Parents

Un LAEP est un espace pour :

- Jouer, se détendre, rire, partager, rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes
- Se préparer aux séparations futures : centre multi-accueil, école...
- Parler ensemble de ses expériences
- Chacun est libre de venir le temps qui lui convient

Il accueille les enfants âgés de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent. Entrée libre.

En raison des normes sanitaires actuelles, l'accueil se fait uniquement sur inscription préalable.

SECTEUR CUISEAUX

Le LAEP vous accueille les mardis matins (hors vacances scolaires) de 9h à 11h30, dans les locaux du REPAM à Cuiseaux, chemin du Pérou.

Renseignements au 06 84 42 87 93
ou au 03 85 72 82 73
mathilde.desthieux@blintercom.fr

SECTEUR LOUHANS

Les vendredis matins (hors vacances scolaires) de 9h à 11h30 dans les locaux du REPAM, 18 rue du capitaine Vic à Louhans
Mélo die GUIBAUD - Tél. 03 85 75 06 54
melodie.guibaud@blintercom.fr



Vous vendez un bien immobilier? Qu'en est-il du diagnostic « collecte des eaux usées » ?

Dans le cadre de la vente d'un bien immobilier, le diagnostic de l'installation individuelle de traitement des eaux usées (assainissement non collectif) est rendu obligatoire ; ce qui n'est pas encore le cas pour l'assainissement collectif (le tout à l'égout).



Cependant, ce diagnostic « Assainissement collectif » est de plus en plus sollicité, dans l'objectif que les futurs acquéreurs puissent ainsi disposer de toutes les informations relatives au raccordement du bien.

Le diagnostic assainissement collectif est notamment réalisé pour s'assurer que le bien est réellement raccordé au réseau public des eaux usées.

Il permet également de savoir si le raccordement répond aux obligations telles que la séparation des eaux usées et des eaux pluviales, la mise hors service des anciennes fosses et surtout que l'ensemble des eaux usées soit collecté dans le réseau collectif.

Patrick Lecuelle
8^e vice-président,
en charge du patrimoine bâti,
de la voirie et des réseaux



Jean-Marc Aberlenc,
3^e vice-président,
en charge des affaires sociales et culturelles

Un petit tour du côté des bibliothèques...

Retrouvez le réseau des bibliothèques sur le portail qui sera opérationnel à partir du jeudi 13 mai 2021 à l'adresse suivante : bibliotheques.bresselouhannaiseintercom.fr et en attendant sur le site bresselouhannaiseintercom.fr dans la rubrique culture et loisirs ou scannez le QR-code pour découvrir ou re-découvrir le réseau des bibliothèques



N'oubliez pas que les 15 bibliothèques du réseau BLI restent ouvertes, elles vous proposent malgré la pandémie multitude de documents en prêt, dont de nombreuses nouveautés, pour tous les âges et tous les goûts !

Quelques exemples, pour vous donner l'eau à la bouche :



Un DVD pour les petits ?

6 courts métrages pour découvrir toutes les facettes du loup avec humour et poésie, pour nous amener à le voir autrement, dans une large palette de techniques d'animation. Des loups, en veux-tu, en voilà !



Un Roman morvandiau ?

Corentin, personne n'en voulait. De foyer en foyer, son enfance est une errance. Jusqu'au jour où sa mère l'abandonne à Augustine, l'une des vieilles du hameau. Au creux de la vallée des Forêts, ce territoire hostile où habite l'aïeule, une vie recommence.

Grand Prix RTL-Lire 2020. Prix du livre France Bleu-Page des libraires 2020. Prix de la Closerie des lilas 2020.



Pas de concerts actuellement mais peut-être emprunter un CD ?

On ne sort pas indemne de l'écoute du premier album de Terrenoire. Navigant avec classe entre poésie et réalisme, entre électronique et chanson, ce premier album parle d'amour, de mort, et toujours au bout du tunnel de ces passions et de ces drames intimes, le rayonnement d'une énergie solaire largement positive.



Une BD pour les bédéphiles et les mélomanes ?

Barry, chauffeur de bus ordinaire, brave père de famille et mari aimant, est soudain rattrapé par sa vieille passion pour la musique. Mais en replongeant dans l'univers chatoyant du blues, ne risque-t-il pas de se retrouver aux prises avec ses vieux démons et... son noir secret ?

D'importantes évolutions du service des bibliothèques sont en préparation, comme la mise en réseau des bibliothèques et les bibliothèques itinérantes... L'ensemble du service sera présenté dans le prochain numéro du journal communautaire, à la rentrée.

Sur le territoire de Bresse Louhannaise Intercom', les diagnostics assainissement sont effectués :

- pour l'assainissement non collectif :
 - SPANC de Serley pour les communes de Juif, Saint Etienne en Bresse, Simard et Vérisey : spanc.bresse.nord@orange.fr ou 03 85 76 93 48
 - SPANC de Louhans pour les autres communes : spanc.louhans@orange.fr ou 03 85 76 06 69
- pour l'assainissement collectif par des diagnostiqueurs privés. Les sociétés exploitant le réseau collectif pour le compte de la communauté Bresse Louhannaise Intercom' proposent cette prestation. C'est le cas sur les communes de Louhans, Branges, Sornay, Cuiseaux et Simard.

Pour plus d'informations contacter : technique@blintercom.fr

Groupes de travail

Les élus communautaires et élus municipaux du territoire de BLI se réunissent à Louhans en différents groupes de travail sur les thématiques technique, attractivité, sport, social et culture, scolaire et enfance jeunesse.



18 AU 20 JUIN 2021
ÉPREUVE CYCLISTE INTERNATIONALE PAR ÉTAPES ORGANISÉE PAR L'ASPTT CYCLISME DE CHALON SUR SAÛNE

250 coureurs attendus.

PARCOURS 2021

- LOUHANS - CHÂTEAURENAUD
- LAIVES
- SANT-VALLIER
- MONTCEAUX-LES-MINES
- DRACY-LE-FORT
- CHALON-SUR-SAÛNE
- MESSEY-SUR-GROSNE
- JONCY

CARAVANE PUBLICITAIRE 30 MINUTES AVANT LA COURSE
PLUS D'INFOS SUR WWW.ROUTEDESARONNETLOIRE.FR

Une première à Louhans !

Départ à Louhans de la 43^e édition de la Route de Saône-et-Loire, épreuve cycliste internationale organisée du 18 au 20 juin par l'ASPTT, association sportive des PTT cyclisme de Chalon-sur-Saône.

Le vendredi 18 juin, c'est en effet à Louhans, en partenariat avec Bresse Louhannaise Intercom', la ville de Louhans et le Musée du Vélo de Saint-Usuge, que se déroulera le contre la montre individuel en semi-nocturne, de 19 à 22 heures, avec un circuit intramuros.

Le lendemain, samedi 19 juin, le départ sera donné place de la Libération à 15 heures pour la deuxième étape Louhans - Laives - Saint-Vallier, en passant par les communes du territoire, Branges, Sornay, Saint-André-en-Bresse, Saint-Vincent-en-Bresse.

Place de la Libération, des animations « Comme les grands » pour les enfants à partir de 3 ans sont aussi au programme !



Manifestation soutenue financièrement par BLI

L'exposition « L'art et la vigne » se déroulera du samedi 14 août au dimanche 19 septembre 2021

art & vigne
Gérard Puvis



14 Août / 19 Septembre 2021
salon d'art club Cuiseaux / nombreuses animations

CUISEAUX PAYS DES PEINTRES

La volonté de créer cet événement qui intervient entre deux biennales fait référence bien sûr à l'histoire artistique du village, avec la mémoire des deux illustres peintres qui y ont vécu, Pierre Puvis de Chavannes et Edouard Vuillard, mais également à l'histoire de la commune.

C'est ainsi sur l'histoire viticole de Cuiseaux que le Comité Cuiseaux Pays des Peintres s'appuie aujourd'hui pour préparer un programme exceptionnel.

seront exposés dans la Galerie d'Hauteville, derrière l'Office de Tourisme, et toutes les sculptures réalisées en étain et plomb à partir de collerettes des bouteilles seront exposées dans la Salle des Puces, galerie de 120 m², récemment créée par la mairie. André Siegel, déjà commissaire de « La Ruche va à la campagne » en 2020, en sera le commissaire.

Et durant toute la durée de l'exposition, d'autres événements :

- le salon des artistes de « Art Club Cuiseaux » qui exposeront leur travail réalisé sur le thème de l'art et la vigne
- une conférence avec projection de documentaire sur l'histoire de la vigne à Cuiseaux en lien avec le Musée de la vigne et du vigneron de Cuiseaux
- un projet de travail participatif avec de nombreux publics comme les scolaires de Cuiseaux et des communes voisines, le Centre culturel et Social, les résidents de l'EHPAD et ceux du foyer La Source, des groupes d'habitants...

Les professeurs d'arts plastiques des collèges des villes de Arbois, Beaune, Nuits-Saint-Georges et Mâcon sont également sollicités.

Pour les scolaires, la proposition est faite de réaliser, avec l'accompagnement des artistes d'Art Club Cuiseaux si nécessaire, de grandes fresques collectives qui seront présentées durant l'exposition. Il est aussi envisagé la « customisation » de tonneaux répartis dans la cité médiévale.

Plus d'informations sur www.cuiseaux-paysdespeintres.fr